

DÉPARTEMENT
DU RHÔNE

ARRONDISSEMENT
DE LYON

CANTON
DE SAINT-GENIS-LAVAL

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-LAVAL

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres	
Art L2121-2 code des collectivités territoriales :	35

CULTURE

**SAISON CULTURELLE DE LA MOUCHE
2018/2019**

Délibération : **05.2018.029**

Transmis en préfecture le :

4 juin 2018

Séance du : **29 mai 2018**

Compte-rendu affiché le **5 juin 2018**

Date de convocation
du Conseil Municipal : **23 mai 2018**

Nombre des Conseillers Municipaux
en exercice au jour de la séance : **35**

Président : **Monsieur Roland CRIMIER**

Secrétaire élu : **Monsieur Guillaume
COUALLIER**

Membres présents à la séance

Roland CRIMIER, Mohamed GUOUGUENI,
Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE,
Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès
JAGET, Christophe GODIGNON, Odette
BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine
GUERIN, Philippe MASSON (à partir du point 7),
Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT,
Marie-Paule GAY, Yves GAVALT, Pascale ROTIVEL
(à partir du point 2), Isabelle PICHERIT (jusqu'au
point 3), Nicole CARTIGNY, Serge BALTER,
Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO,
Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Yves
CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Thierry
MONNET, Gilles PEREYRON, Pascal BARD

Membres absents excusés à la séance

Marylène MILLET, Christian ARNOUX, Isabelle
PICHERIT (jusqu'au point 3), François VURPAS,
Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON (jusqu'au
point 7), Olivier BROSSEAU, Anne-Marie JANAS

Pouvoirs

Marylène MILLET à Michel MONNET, Christian
ARNOUX à Roland CRIMIER, François VURPAS à
Bernard GUEDON, Lucienne DAUTREY à
Fabienne TIRTIAUX, Philippe MASSON à
Mohamed GUOUGUENI (jusqu'au point 7),
Olivier BROSSEAU à Guillaume COUALLIER,
Anne-Marie JANAS à Karine GUERIN

RAPPORTEUR : Madame Fabienne TIRTIAUX

Investir l'espace public, développer l'action culturelle sur le territoire, attirer un nouveau public constituent les orientations de la politique culturelle. Différentes actions sont ainsi déclinées :

- le développement d'une offre culturelle pouvant toucher tous les citoyens dans leur diversité;
- le développement de partenariats et d'actions culturelles avec les acteurs locaux des secteurs sociaux, éducatifs, culturels, économiques ... ;
- le développement des « temps forts » et de festivals (Paroles, Paroles et festival de Beauregard, programmation hors-les murs), notamment en lien avec la compagnie associée, le développement des séances spécifiques et de la médiation au cinéma (ciné-débat, Croq'ciné, Ciné-thés, Nuit du cinéma ...) et la participation à des événements phares régionaux ou nationaux (festival «Lumière», festival «Télérama»);
- l'optimisation du rayonnement de la structure, par sa reconfiguration d'une part mais aussi par la mise en place de partenariats sur l'agglomération, ainsi qu'avec le nouveau nom, « La Mouche », à la rentrée 2013.

Depuis le changement de direction, La Mouche a confirmé les axes de son projet et conforté ses moyens :

- rayonnement de la Mouche au niveau métropolitain et régional (participation aux réseaux Groupe de 20, Réseau Cirque Auvergne-Rhône-Alpes, festival «Les Utopistes» ...);
- aide à la création artistique (développement des résidences, des coproductions et des présences artistiques sur le territoire);
- diffusion de spectacles hors-les-murs au plus proche des habitants et des actions culturelles sur le territoire, notamment dans le cadre des temps forts («Paroles Paroles» et «Les Musiques de Beauregard»);
- renforcement des liens entre les activités cinéma et spectacle vivant, notamment dans les actions d'éducation artistique et culturelle (parcours construits à destination des publics scolaires);
- optimisation des projets avec l'intégration de la programmation de Beauregard;
- développement des financements (labels arts et essais, politique de la ville, Métropole, Région ...) et notamment des fonds privés (mécénat).

LA PROGRAMMATION 18-19 DE LA MOUCHE, spectacle vivant

La saison 2018-2019 présente 16 spectacles pour 38 représentations (hors temps forts : Festivals *Paroles, paroles, Beauregard* et projets hors-les-murs).

1/ Les premiers événements de rentrée sont volontairement rassembleurs et grand public :

- ouverture de saison, avec un spectacle de la Biennale de la danse, en accès gratuit, sur le parvis de la Mouche le 16 septembre;
- pendant les travaux de mise aux normes de la salle de spectacle (jusqu'à mi octobre), La Mouche ouvrira son bar les vendredis après-midi pour dynamiser l'accueil du public et la billetterie. Par ailleurs, les vendredis 21, 28 septembre et 5 octobre, de 18h à 21h, des « apéros bavards » seront organisés avec des artistes et des partenaires pour animer ces temps d'ouverture de billetterie;
- Festival Lumière le 16 octobre;
- Concert du wati watia zorey Band (Moriarty) le 18 octobre;
- Le cabaret extraordinaire, le 6 novembre.

2/ Pendant l'hiver, la programmation sera plus axée sur les spectacles traitant de sujets d'actualité et de société.

3/ Puis viendront des temps forts valorisant les créations et les actions participatives avec les habitants et le public.

Le « Festival de Beauregard » se déroulera du 23 au 26 mai. Il fera la part belle aux propositions insolites, festives et participatives (la programmation sera dévoilée en début d'année 2019).

Le festival «Paroles, paroles» se présentera en version « clin d'œil », lors d'une soirée de clôture de saison, le 25 juin, et sera porté par la compagnie associée, la compagnie Ostinato, qui présentera une création inspirée par les rencontres menées sur le territoire de la ville pendant toute la saison.

La programmation reste pluridisciplinaire, avec une diversité d'arts représentés sur scène : danse, théâtre, musique (world et classique), cirque, cabaret humoristique, théâtre de marionnettes.

Elle s'intéresse aux écritures contemporaines (*Ces filles-là* - C^{ie} Ariadne, le 20 novembre, *La crèche* - collectif x, le 31 janvier, *Buffles* - C^{ie} Arnica) sans oublier les œuvres classiques et de répertoire les classiques (*Quand la musique fait son cinéma* - Octavian Saulnier, *La Cerisaie* de Tchekhov les 12 et 13 janvier).

Pour tous les âges, elle s'adresse à tous les publics et met l'accent sur **les spectacles à voir en famille** (*Le Bleu des arbres* - C^{ie} Girouette, du 4 au 7 décembre, *Les Excentriques* - C^{ie} Les Acrostiches, le 18 décembre, *Crocodiles* - C^{ie} Barbès 35, les 11 et 12 février, *Les souliers rouges* - C^{ie} les nuits claires, les 7 et 8 mars, *Dot* - Maduixa teatre, les 25 et 26 mars, *Quand la musique fait son cinéma* - Octavian Saulnier, le 3 mai). Ces spectacles choisis ciblent différentes tranches d'âges et sont présentés en séances scolaires.

Elle a à la fois une dimension internationale (C^{ie} TgStan de Belgique, *Maduixa teatre* de Catalogne) **et soutient des compagnies en création** (résidences et compagnie associée).

Ancrée et rayonnante, la Mouche prend soin d'accueillir 50% de compagnies régionales et intègre des spectacles « locomotives » attirant un large public (*Pour un oui pour un non* - biennale de la danse, *La cerisaie*, *Le Cabaret extraordinaire ...*).

En réseau sur l'agglomération, elle participe à la Biennale de la danse, au festival «Lumière», au Groupe des 20, aux réseaux «Balises» et « Pass chez les voisins ».

L'ACCOMPAGNEMENT À LA CRÉATION

L'accompagnement à la création fait partie des missions pour lesquelles La Mouche reçoit des financements spécifiques, notamment de la Métropole et de la Région (Région, DRAC). Cet accompagnement prend différentes formes :

- pré-achats et coproduction de spectacles (*L'autre* - C^{ie} puéril Péril/cirque, le 22 janvier *O.V.N.I* - C^{ie} Ostinato/théâtre, du 20 au 23 mars, *Buffles* - C^{ie} Arnica/marionnettes, le 9 avril);
- accueil en résidence (C^{ie} Ostinato, C^{ie} Y, C^{ie} Année zéro, C^{ie} Le cri de l'armoire ...).

AUTOUR DES SPECTACLES, L'ACTION CULTURELLE ET LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

Différents projets d'action culturelle (ateliers, rencontres-débats, levers de rideaux ...) sont mis en place autour de la programmation. En fonction de leur thématique, plusieurs spectacles donnent lieu à la mise en place de liens spécifiques ou de partenariats avec des associations ou groupes spécifiques. Différents partenariats sont en cours de construction (services municipaux, CMA, Hôpitaux, équipements sociaux culturels ...).

Avec la compagnie associée, des actions au long cours structurent la saison, autour des thèmes : témoignage, portrait et roman photo. Il s'agit notamment de répétitions ouvertes au public pendant chaque période de résidence, d'ateliers réguliers avec des habitants, de représentations en appartement, de création « in situ » pour la soirée de clôture de saison.

L'invitation à la beauté est un projet construit avec les partenaires du champ social et de la santé. La Mouche accueillera la clôture d'un colloque (11 au 13 janvier 2019) réunissant, à la faculté de médecine/hôpitaux Lyon sud, des chercheurs, artistes, étudiants et professionnels du monde médical, social et de l'enseignement, pour valoriser l'art en tant que vecteur de bien-être et de soin. Une programmation de petites formes artistiques « hors-les-murs » sera définie en résonance avec ce thème.

En lien avec des spectacles programmés pendant toute la saison sont conduits **des ateliers participatifs et des actions plus ponctuelles** :

- rencontres « en Bord de plateau » à l'issue des représentations des spectacles en création et dits « d'actualité » ou « sociétaux »;
- parcours de spectateurs, ateliers de sensibilisation et de pratique dans les établissements scolaires, collèges et lycées;

- autour du spectacle *Ces filles-là* de la C^{ie} Ariadne, « recrutement » de 8 adolescentes saint-genoises qui participeront à la représentation du spectacle;
- en amont du festival de Beauregard, ateliers de « construction en carton » avec l'équipe d'Olivier Grossetête et préparation des écoles à suivre l'enquête théâtralisée dans la ville.

Mesdames, Messieurs,

Je vous demande de bien vouloir,

- **ADOPTER** la programmation de la saison spectacles 2018 / 2019;
- **AUTORISER** le Maire ou son représentant à signer les contrats de cession et les conventions devant intervenir pour la mise en place et le bon déroulement de la saison spectacles 2018 / 2019.

Après avoir entendu l'exposé de Madame Fabienne TIRTIAUX,

Invité à se prononcer et après en avoir délibéré,

- LE CONSEIL ADOPTE CETTE DÉLIBÉRATION À LA MAJORITÉ -

Motion adoptée par 32 voix Pour et 0 voix Contre, Abstentions : 3

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au registre les membres présents,

Le Maire,

Roland CRIMIER



Liste des élus ayant voté POUR

Roland CRIMIER, Marylène MILLET, Mohamed GUOUGUENI, Fabienne TIRTIAUX, Jean-Christian DARNE, Maryse JOBERT-FIORE, Yves DELAGOUTTE, Agnès JAGET, Christophe GODIGNON, Odette BONTOUX, Guillaume COUALLIER, Karine GUERIN, Michel MONNET, Bernadette VIVES-MALATRAIT, Christian ARNOUX, Isabelle PICHERIT, François VURPAS, Marie-Paule GAY, Yves GAVAULT, Lucienne DAUTREY, Philippe MASSON, Pascale ROTIVEL, Olivier BROSSEAU, Nicole CARTIGNY, Serge BALTER, Anne-Marie JANAS, Bernard GUEDON, Aurélien CALLIGARO, Stéphanie PATAUD, Jean-Philippe LACROIX, Thierry MONNET, Gilles PEREYRON

Liste des élus s'étant ABSTENUS

Yves CRUBELLIER, Bernadette PIERONI, Pascal BARD

En cas de contestation, la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification.